

# Conseil municipal du 17 juin 2025, à 18 h

## Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

\_\_\_\_\_

#### Ordre du jour

- ✓ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 mars 2025
- ✓ Liste des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de la délibération du Conseil Municipal n° 37 du 5 juillet 2020, portant délégation au titre des dispositions des articles L. 2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, période du 11 février au 20 mai 2025

## Affaires générales - Rapporteur : M. Arnaud DECAGNY, Maire

- 1. Communication à fin de débat du « Rapport d'observations définitives et sa réponse » établi par la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France, sur la gestion de la Commune de Maubeuge, des exercices 2019 et suivants
- 2. Communication à fin de débat du rapport intitulé « Rapport d'observations définitives et sa réponse Contrôle coordonné commune de Maubeuge et Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, enquête régionale sur la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, des exercices 2018 et suivants » établi par la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France
- Adhésion de la ville de Maubeuge au groupement de commandes permanent de la CAMVS

#### Finances - Rapporteur : M. Arnaud DECAGNY, Maire

- 4. Ville Compte Financier Unique 2024 (CFU)
- 5. Ville Affectation du résultat 2024
- 6. Ville Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°47 ACTION CŒUR DE VILLE
- 7. Ville Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°48 - Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)
- 8. Ville Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°49 PATRIMOINE SPORTIF
- 9. Ville Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°51 - ENTRETIEN, RENOVATION ET RECONSTRUCTION DU PATRIMOINE BATI

- 10.Ville Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°52 - TIERS-LIEU
- 11. Ville Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°53 - REMPARTS
- 12. Ville Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°54 LE MANEGE
- 13. Ville Budget Supplémentaire 2025
- 14. Attribution d'une subvention complémentaire à « l'Amicale du Faubourg Saint Quentin les Canotiers » et à l'association « Le Temps des Seniors », associations gérant les clubs des anciens de la ville, au titre de l'année 2025
- 15. Attribution d'une subvention complémentaire à l'association Maubeuge futsal Academy au titre de l'année 2025
- 16. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2025
- 17. Attribution d'une subvention complémentaire à l'Association des Centres Sociaux Maubeugeois (ACSM) au titre de l'année 2025
- 18. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Solidarité Maroc Maubeuge au titre de l'année 2025
- 19. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « les Gilles de Maubeuge » au titre de l'année 2025
- 20.Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "APE mixte école du Pont-Allant »
- 21. Demande de non-application de la pénalité de retard à la société Sambre Avesnois Entretien (SAE) – Attributaire du lot n°8 du marché de travaux n°2022\_063 relatif à la construction d'une halle couverte et close, place de Wattignies à Maubeuge
- 22. Demande d'autorisation de signature de la convention de financement d'une caméra de vidéosurveillance, d'un dispositif de sécurité et du retrait de déchets dans le cadre de la lutte contre les dépôts illégaux de déchets - Demande d'autorisation d'installation d'une caméra de vidéoprotection sur la voie publique en respect des dispositions du Titre V du livre II « ordre et sécurité publics » du Code de la Sécurité Intérieure - Demande d'autorisation de signature de la convention entre la ville de Maubeuge et la ville de Feignies pour l'intervention de la police municipale sur l'ensemble de son territoire

- 23. Autorisation de signature de l'avenant n°1 au contrat de concession avec la société PHILIPPE VÉDIAUD PUBLICITÉ pour la mise à disposition de mobiliers urbains publicitaires complémentaires et de services associés
- 24. Autorisation de signature d'une convention de mécénat entre la ville de Maubeuge et « BTP CFA Hauts de France » dans le cadre de l'organisation de la fête Nationale du 14 juillet 2025

# Culture, patrimoine, associations patriotiques et culturelles, bâtiments culturels - Rapporteur : M. Nicolas LEBLANC, Adjoint

- 25. Autorisation de signature de la convention de partenariat dans le cadre de la démarche pédagogique : « Dans les pas de Lurçat, Maubeuge 2025-2026 »
- 26. Signature de la convention de partenariat et de mise à disposition des immeubles du patrimoine entre la ville de Maubeuge et l'Office de Tourisme de l'Avesnois dans le cadre d'évènements spécifiques et éphémères
- 27. Signature de la convention de partenariat entre la ville de Maubeuge et l'association « Livre en fête » pour l'organisation de la fête du livre jeunesse
- 28.Demande d'autorisation de signature de la convention pour la mise en dépôt d'une lame funéraire appartenant à la Fabrique d'église de la paroisse Saint Gertrude de Nivelles (inv. 646)
- 29. Dénomination du pont situé Porte de Paris, à Maubeuge : « Pont André Gilliot »
- 30.Autorisation de signature d'une convention de partenariat entre la ville de Maubeuge et SNCF Voyageurs pour la promotion des équipements culturels de la ville
- 31. Organisation de la vente de livres désherbés relevant du domaine privé mobilier de la médiathèque municipale

Jeunesse, Conseil municipal des jeunes, crèches, équipements pour la jeunesse, vie associative, jumelages - Rapporteur : Bernadette MORIAME, Adjointe

32. Information de signature de la convention d'objectifs et de financement établissement d'accueil du jeune enfant : prestation de service unique (PSU), bonus « mixite sociale », bonus « inclusion handicap », bonus territoire CTG », bonus « trajectoire développement », financement des journées pédagogiques, financement des heures de préparation à l'accueil des enfants, bonus « attractivité, linéarisation de la PSU, entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales du nord concernant la halte-garderie « souris verte Epinette/sous le bois » pour la période 2025-2029

- 33. Information de signature de la convention d'objectifs et de financement établissement d'accueil du jeune enfant : prestation de service unique (PSU), bonus « mixite sociale », bonus « inclusion handicap », bonus territoire CTG », bonus « trajectoire développement », financement des journées pédagogiques, financement des heures de préparation a l'accueil des enfants, bonus « attractivité, linéarisation de la PSU, entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales du nord concernant la crèche « pirouettes » pour la période 2025-2029"
- 34.Information de signature de la convention d'objectifs et de financement établissement d'accueil du jeune enfant: prestation de service unique (PSU), bonus « mixite sociale », bonus « inclusion handicap », bonus territoire CTG », bonus « trajectoire développement », financement des journées pédagogiques, financement des heures de préparation à l'accueil des enfants, bonus « attractivité, linéarisation de la PSU, entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales du nord concernant la crèche « frimousses » pour la période 2025-2029
- 35. Information de signature de la convention d'objectifs et de financement subvention ALSH périscolaire, aide spécifique rythmes éducatifs (ASRE), bonification plan mercredi, complément inclusif, intégration du temps de repas pour la pause méridienne, bonus «territoire CTG», entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales du nord pour la période 2025-2029
- 36.Information de signature de la convention d'objectifs et de financement subvention ALSH extrascolaire, aide spécifique rythmes éducatifs (ASRE), bonification plan mercredi, complément inclusif, intégration du temps de repas pour la pause méridienne, bonus «territoire CTG», entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales du nord pour la période 2025-2029

Transition écologique, propreté des voiries, espaces verts, environnement, espaces naturels, éclairages publics et signalisation, circulation et stationnement - Rapporteur : M. Dominique DELCROIX, Adjoint

- 37.Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis dans le cadre de l'organisation d'une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants sur le territoire de la Commune de MAUBEUGE
- 38.Constitution conventionnelle d'une servitude au profit de ENEDIS pour le passage d'une ligne électrique souterraine dans une bande de 3 mètres de large, d'une longueur d'environ 59 mètres ainsi que ses accessoires (parcelles 0216 et 0244 section a) Rue du Faubourg Sainte Aldegonde "les breuilles" à "Rousies" - Propriétés de la ville de Maubeuge
- 39. Autorisation de signature de la convention de mise à disposition avec la CAMVS des Jardins des Bords de Sambre (Pôle gare de Maubeuge) dans le cadre de la gestion du site et de ses voies d'accès par la ville

Relations avec les centres sociaux, démocratie participative, politique de la ville, associations de quartier, foires et marchés Rapporteur: M. Naguib REFFAS, Adjoint

- 40.Autorisation de signature de la convention pluriannuelle d'objectifs dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029 et versement de la part CTG de la Ville à l'Association des Centres Sociaux Maubeugeois (ACSM) pour 2025
- 41. Modification du règlement intérieur des conseils de quartiers

Urbanisme, rénovation urbaine (ANRU), constructions nouvelles et aménagement urbain, logement, politique communale en matière d'habitat, de logements neufs et à réhabiliter, relation avec les bailleurs sociaux, accessibilité, programme « action cœur de ville », commande publique Rapporteur : **Mme Marie-Charles LALY**, Adjointe

- 42.Action Cœur de Ville Projet du site de la Violaine Lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) Demande d'ouverture d'une enquête préalable à la DUP et d'une enquête parcellaire préalable à l'arrêté de cessibilité
- 43.NPNRU Sous le Bois Autorisation de principe pour l'acquisition par la ville des parcelles U n° 1320 1321 1324 1327 1328 1329 1330 1331 1332 1333 situées sur l'îlot Notre-Dame-du-Tilleul, sises au 48 place de l'industrie
- 44.NPNRU Sous le Bois Acquisition par la Ville d'une partie des bâtiments de Notre Dame du Tilleul situés sur les parcelles U n° 1322 - 1323 - 1325 et 1326 (anciennement U n°1049p et 1166p) sises rue des Minières - Modifications des modalités d'acquisition
- 45.Projet de convention opérationnelle avec l'Établissement Public Foncier de Hauts de France et la ville de Maubeuge Route d'Avesnes et Avenue Jean Jaurès
- 46.Désaffectation d'une emprise foncière, d'environ 47 m<sup>2</sup> dépendante du domaine public, sise rue Georges Paillot
- 47.Déclassement et intégration dans le domaine privé communal d'une emprise foncière, d'environ 47 m<sup>2</sup> dépendante du domaine public, sise rue Georges Paillot
- 48.Vente au profit de la POSTE IMMOBILIER d'une emprise foncière d'environ 47 m<sup>2</sup> sise rue Georges Paillot
- 49.Vente au profit du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) du volume formé par le logement situé au 1er étage de l'immeuble appartenant à la Ville situé au 61 avenue de France sur la parcelle cadastrée L n°24
- 50. Accord de principe sur un échange foncier entre la ville de Maubeuge et la SA d'HLM Avesnoise Promocil d'emprises foncières situées aux abords de la résidence joyeuse II

- 51. Modification du tableau des effectifs
- 52. Accueils de loisirs sans hébergement 3/11 ans, 3/12 ans, 3/16 ans et 13/16 ans Juillet et aout 2025 – Création de postes d'agents contractuels non permanents et rémunération du personnel
- 53. Modification des horaires de travail des agents du service de la police municipale
- 54. Information préalable de l'organe délibérant de la mise à disposition d'un agent de la ville auprès de l'université polytechnique Hauts de France et demande de dérogation au remboursement de la charge de rémunération prévue à l'article L. 512-15 du code de la fonction publique
- 55. Information préalable de l'organe délibérant de la mise à disposition d'agents de la ville auprès des collèges Vauban et Jules Verne et demande de dérogation au remboursement de la charge de rémunération prévue à l'article L.512-15 du code de la fonction publique
- 56. Information préalable de l'organe délibérant de la mise à disposition d'agents de la ville auprès d'autres organismes